



Seysses le 26 Février 2019

## LETTRE OUVERTE

**Monsieur David MATHIEU**  
Secrétaire Local du Syndicat  
Pénitentiaire des Surveillants Non Gradés  
Du CP de Toulouse/Seysses

À

**Madame la Directrice**  
CP de Toulouse /Seysses  
Rue Danielle Casanova  
B.P. 85  
31603 Muret Cedex

### **Objet : Signalement relatif au fonctionnement du Secteur Protégés MAH1**

Madame la Directrice,

Je souhaiterais vous faire part de quelques problématiques rencontrées depuis la mise en place récente du « secteur protégés » sur la MAH1 ; certaines difficultés sont observées et subies par vos personnels.

La grande incommodité réside et persistera par le manque de salle d'attente dédiée aux personnes détenues affectées sur le secteur protégé. Les 3 salles ne peuvent suffire face aux flux importants de personnes détenues entrantes et sortantes de la MAH1. Ces périodes multiples de « transit » rendent impossible l'organisation fluide des phases de mise en attente.

Sur les 3 salles d'attente que compte la MAH1, seules 2 restent disponibles lorsque des personnes détenues "protégées" occupent la première.

Vous conviendrez en effet que l'obligation du personnel d'augmenter le nombre de personnes détenues en salles d'attente restantes n'est pas la meilleure pratique pour assurer la sécurité de tous, détenus comme personnels. Ce suremboulement mais aussi la proximité des salles d'attente entre-elles provoquent déjà des situations conflictuelles (voir incident du 20 février au matin) où les détenus classiques et protégés s'interpellent et s'invectivent à la moindre occasion. Le ou les Surveillants sont maintenant obligés de gérer ces moments difficiles.

Ce type d'évènements bien nuisibles à l'ambiance générale du bâtiment sont amenés à se produire fréquemment au regard de la masse conséquente de personnes détenues circulant par l'espace Atrium.

L'absence de ces salles dites « d'attente » fait que des salles d'audiences se retrouvent aussi indisponibles prolongeant et étendant la problématique nuisant au bon déroulement des rendez-vous.

Sur le plan des mouvements extérieurs à la MAH1, il paraîtrait très approprié que les services de l'Unité Sanitaire et du SMPR réservent, autant que faire se peut, des créneaux horaires dédiés aux "protégés" pour ainsi limiter au maximum les blocages sur la MAH1, mais aussi sur l'ensemble de la détention. Cela permettrait aussi une meilleure gestion des salles d'attente sur les secteurs médicaux.

Concernant les activités mêmes des personnes fréquentant le secteur protégé, le créneau horaire attribué à l'activité Bibliothèque le mercredi après-midi et peut-être mal choisi car c'est également un jour de parloirs famille. Décaler ce créneau au lundi ou au mardi permettrait de ne pas perturber la mise en place de ces mouvements collectifs sensibles.

Aussi, les lundis, mercredis et vendredis (jours de distribution des traitements médicaux) les infirmières arrivent sur la structure à 12h00, en même temps que le retour promenade du secteur protégé. Il serait plus judicieux de décaler les horaires de cette promenade (10h45/11h45 par exemple) afin de permettre le bon déroulé de l'activité et d'éviter d'impacter les horaires de la fiche de poste du Surveillant Socio atrium.

Pour finir, le Surveillant Socio Atrium étant désormais en charge de la surveillance de la promenade du secteur protégé, aucun agent n'est là pour accueillir, superviser et accompagner la présence d'intervenants sur la MAH1. Ceci va conduire à des retards dont les Surveillants se seraient bien passés. Une vérification ou des modifications de sa fiche de poste devrait être portée à l'ordre du jour du prochain CT.

Restant, comme vous le savez, à votre disposition pour évoquer plus en détails ces points, je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Local SPS-Seysses

David MATHIEU